

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Etats-Pontificaux.

Rome, 8 novembre.

Alca facta est... Dans la nuit du 5 au 6, un premier détachement de Français a traversé la ville pour se rendre à l'embarcadere central des chemins de fer.

Dans la nuit du 6 au 7 et du 7 au 8, toujours la nuit, d'autres détachements ont quitté Rome; il reste encore le 19e, qui partira demain.

Ce premier contingent se compose d'environ 4,000 hommes, répartis comme il suit; un bataillon de chasseurs de Vincennes, un régiment de ligne, deux escadrons de hussards, deux batteries d'artillerie.

Le corps d'occupation ne comprend plus que 10,000 hommes environ, savoir 15 bataillons appartenant à cinq régiments de ligne, une batterie non montée, deux escadrons de hussards et quelques soldats d'administration.

L'attente a été traitée avec le chemin de fer pour le transport des hommes à Civita-Vecchia à raison de 75 centimes par fantassin. Au fur et à mesure que les détachements arrivent, on les embarque; le départ aura lieu le 12, non pour Toulon ou Marseille, mais pour Port-Vendres.

La tranquillité publique est parfaite. Les Romains ont appris la nouvelle sans témoigner la moindre émotion. Tout le monde convenait, d'ailleurs, que le premier départ aurait lieu; beaucoup admettent que le second s'effectuera; mais personne ne croit au troisième. On se dit avec raison que 10,000 hommes sont plus que suffisants pour remplir la mission de la France dans l'Etat pontificail; 5,000, 2,500, au besoin un régiment sagement distribué entre les principales villes y suffirait.

Une sérénité inaltérable régnait toujours au Vatican. Le Pape a reçu, avec son enjouement habituel et sans aucune allusion à la situation, les soldats qui venaient en foule lui demander sa bénédiction et faire bénir des chapelets et des médailles. On remarquait seulement que le saint Pontife consacrait plus de temps que jamais à l'oraison et recommandait souvent la prière à ceux qui l'approchaient.

Mgr de Mérode n'a pas eu la fièvre ces jours derniers. Il attend son frère, le comte Werner. On assure que la famille est résolue à tenter un procès au journal le Temps, à cause des correspondances de M. Erdan. Le Pape serait de cet avis.

Il est difficile, pour le moment, de savoir si et quand Mgr de Mérode sera promu à quelque dignité; la principale affaire, pour lui, est le rétablissement de sa santé; le Pape fera le reste, et il n'y aura qu'une voix pour trouver qu'il a bien fait.

Mgr Mattucci, que les fonctions de directeur général de la police ont toujours empêché de se préparer au cardinalat, songe à se retirer pendant cinq ou six mois dans un couvent, pour y vaquer plus librement aux exercices de piété.

On attend encore les nouveaux ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche. M. de Montebello est arrivé cette nuit par la voie de Florence. Il n'a pas obtenu ce qu'il demandait avec tant d'instance; l'évacuation simultanée à l'expiration du délai fixé, et il ne déguise pas sa mau-

vaise humeur. Le général, vous le savez, tenait beaucoup à ce qu'on ne lui enlevât pas un homme; il s'imagine avoir perdu quelque chose depuis qu'il n'en commande plus que 10,000.

Il est positif que l'Empereur n'a donné aucune instruction à M. de Sartiges et à même fait en sorte de ne pas le recevoir. Cependant, l'ambassadeur continue à obséder le Pape de ses demandes à tout propos, à propos de l'armée, des finances, etc. Il a donné hier un grand dîner au cardinal Antonelli et aux principaux membres du corps diplomatique.

Depuis le 1er septembre, la compagnie des Messageries impériales, ne recevant plus de subvention de l'Etat, ne se croit plus obligée de transporter gratis, comme elle le faisait depuis 1838, les missionnaires de l'Orient et de l'extrême Orient. C'est son droit. Le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, a demandé à l'ambassadeur si l'état de choses actuel se prolongera ou si le gouvernement français prendra des mesures pour assurer aux missionnaires, par quelque moyen équivalent, la faveur dont ils jouissent depuis si longtemps.

L'affaire n'est pas encore réglée. Chose vraiment providentielle, au moment où la Propagande voyait, par suite de cette détermination des Messageries, ses dépenses augmenter d'environ 30,000 francs par an, le vicaire prince Sciarra de Roviano lui légua en mourant plus de 200,000 francs!

Les Messageries transportaient gratis, outre les passagers, les dépêches de la Propagande. Cette faveur a cessé comme l'autre depuis que la Compagnie, à cause du choléra, a supprimé le service entre Rome et Malte. L'ambassadeur a décidé que les lettres et paquets de la Propagande envoyés en Orient ou en provenant sous la couvert des consuls français, prendraient désormais la voie de Marseille, aussi bien au départ qu'à l'arrivée.

Le duc de Barsano, chambellan de l'Empereur, est à Rome avec sa famille depuis quelques jours. Il a demandé et obtenu aussitôt une audience du Saint-Père.

Le confesseur de la reine Isabelle, Mgr Claret, arrivera dans le courant de la semaine par la voie de terre. Il apporte, dit-on, une lettre de S. M. Catholique au Saint-Père. Le bruit de la venue à Rome de la célèbre sœur Patrocino ne se confirme pas.

Il y a quelques jours, un opulent étranger déposait sur la table du Pape une somme considérable, en le priant de dire une messe le lundi ou le jeudi de la semaine suivante pour le donateur et sa famille.

—Je ne puis pas, répondit Sa Sainteté. Les lundis, je célèbre la messe pour tous ceux qui assistent au Saint-Siège par la prière ou l'aumône; les jeudis, pour ma chère ville de Rome, dont les destinées se confondent à mes yeux avec celles de la Papauté. Je dirai votre messe samedi, et vous pourrez y communier de ma main. S. G.

Italie.

La liberté électorale n'est pas plus respectée en Italie que les autres libertés. Voici quelques traits relevés par l'Unità cattolica:

"Dans les Calabres, les électeurs honnêtes gens ont été persécutés, frappés, assassinés. Le directeur de l'Albo Reggino, journal catholique, a dû s'enfuir; Antonio Carrano, collaborateur, se meurt

des coups qu'il a reçus. A Ariano, la police, toujours du côté des forts, a sévi contre les conservateurs et opéré une purgation odieuse chez le vicair capitulaire. A Naplos on a rayé des listes tous les citoyens suspects d'opinions légitimistes ou catholiques. A Carrara, cent ouvriers ont menacé le comité électoral. A Massa, la force publique a dû intervenir... au profit des révolutionnaires, bien entendu.

"Dans la plupart des villes d'Italie, les préfets ont confondu le brigandage et le catholicisme; par un raffinement d'hypocrisie scélérate, tout électeur bien pensant a été assimilé à un brigand. Dans la province de Bergame, un homme s'est vanté d'avoir payé de la canaille pour renverser l'urne au cas où la chance tournerait du côté d'un candidat catholique. La poste a partout trahi dans la conspiration du pouvoir contre le suffrage du pays: de là, lettres, journaux retardés ou supprimés, calomnies et mensonges prodigés, avis anonymes, menaces, etc.

"Dans les Marches, quatre militaires armés jusqu'aux dents ont contraint des voitures chargées d'électeurs catholiques à rebrousser chemin. Ce fait de violence s'est produit sur une foale de ponts. Quant aux supercherches qui ont signalé le dépouillement des votes, c'est l'histoire la plus bouffonne et la plus honteuse qu'on puisse imaginer.

"Les candidats catholiques n'ont pas eu beau jeu. Le Cronaca Grijsia a appelé infâmes ceux qui donneraient leur vote à Cantù. Pour la Gazzeta di Firenze, d'Ondes-Reggio n'a mérité que le nom de traître. La Gazzeta del Popolo est allée jusqu'à écrire d'un candidat conservateur qu'il était un monstre, un scélérate, un vicair de la plume, un shire, etc. Le Pensiero italiano a apostrophé ainsi les électeurs catholiques: "Le gouvernement manque à son devoir en vous supportant, ô hélas! atteintes de sang humain!"

"M. Eugenio Alberi s'est vu l'objet de diatribes haineuses: che furfante! quel coquin! telle a été la rubrique d'un article auquel l'illustre publiciste a répondu avec une verve pleine de dignité dans le meilleur journal de Toscane, le Firenze. Des placards menaçants ont été partout affichés contre les candidats catholiques, et il n'y a pas d'expression, de procédé sauvage, cruel, inique, sanglant, dont les révolutionnaires, soit du parti gouvernemental, soit du parti mazzinien, ne se soient servis pour épouvanter et écarter le parti catholique.

"Nous supplions tous ces candidats rejetés d'adresser, avec pièces à l'appui, à MM. Cantù et d'Ondes-Reggio, élus députés, le récit authentique des faits de violence, de tromperies, de menaces que les électeurs catholiques et eux-mêmes ont eu à subir, afin qu'on les signale au pays et qu'on puisse ainsi montrer à l'Europe et à l'Empereur des Français par quels moyens et par quels hommes s'est formée la Chambre chargée d'exécuter la convention du 15 septembre."

Lord Palmerston.

(1er article.)

L'Angleterre vient de perdre un de ses plus grands serviteurs. Il y a de par le monde deux écoles politiques parfaitement distinctes. L'une compte dans ses rangs les ennemis acharnés de les destructeurs systématiques de l'Angleterre. L'autre renferme ses plus forterents admirateurs. Je n'appartiens à

aucune de ces deux écoles. Si j'avais vécu du temps des Romains, j'aurais pensé avec les Scipions que la ruine de Carthage amènerait la décadence de Rome.

Il y a, dans l'histoire, de ces rivalités fatales que la volonté de l'homme ne peut détruire; un surplus, elles ne sont pas stériles pour la gloire et les nobles entreprises. La puissance de la France déclinerait avec la chute de l'Angleterre. Et, sans désirer la ruine d'un grand peuple qui a ses fonctions providentielles dans les destinées de l'humanité, luttons avec lui sans passion et sans préjugé, une généreuse émulation entre deux peuples enfante des prodiges; la chute de l'un entraînerait celle de l'autre.

Lord Palmerston a été l'incarnation du peuple anglais. On a le droit de lui demander si, dans la part qu'il a prise aux événements, il y a eu plus de génie que de vertu, plus d'ambition que de sagesse et si dans la mesure des intérêts britanniques la balance a toujours été celle de la justice.

Je n'oublierai pas d'ailleurs que je suis français, catholique, et j'essaierai de résumer avec impartialité le système politique de l'homme d'Etat qui fit à son pays une situation telle que l'imagination s'en effraie et que les contemporains se demandent si l'édifice, devenu fragile par l'excès de son élévation, ne tombera pas un jour, et n'enlèvera pas la société anglaise sous ses décombres.

La mort seule peut expliquer la vie. Les passions se taisent. C'est dans ce recueillement des consciences que l'écrivain impartial peut et doit rechercher la vérité.

I.

La grandeur de l'Angleterre ne date ni de la révolution de 1688, ni de la guerre des Sept-Ans, ni de l'émancipation des colonies, ni enfin des traités de 1815; elle est plus vieille, car elle est née avec la Grande-Charte.

Une organisation qui repose sur le double principe de l'hérédité et de l'élection, un esprit de discipline inconnu aux autres peuples, le respect de l'autorité tel que l'exige le service de la mer, l'alliance enfin de l'obéissance raisonnée et de la liberté; on devait concourir à créer une constitution d'Etat, œuvre habile d'engendrer l'Angleterre des Burke, des Fox, des Pitt, des Robert Peel, et enfin ce n'est pas aujourd'hui que je le tarai, celle plus coupable peut-être, mais non moins prospère de lord Palmerston.

Les événements ont favorisé, sans aucun doute, le développement de la puissance anglaise. La perte du Canada et de nos colonies, le traité de 1766, la révolution de 93, le projet inensé du blocus continental, l'émancipation des colonies espagnoles, la guerre d'Espagne, cette révolution militaire qu'on appelle le retour de l'Elbe; les vicissitudes de la France changeant de dynasties comme on change de vêtements; tout y contribua. Mais l'Angleterre sut profiter de tout, car là où il y a la passion de la chose publique, il y a un triomphe et prospérité.

Lord Palmerston l'a bien prouvé. Depuis Fox et William Pitt il n'y a en Angleterre que des Anglais consacrant leur vie à l'Angleterre Lords, bourgeois, marchands, savants ou voyageurs, ils n'ont qu'une pensée: la prépondérance de leur pays. Et ils marchent hardiment, sans scrupule ni arrière-pensée: car ils savent que l'Angleterre les suit et qu'elle ne les désavouera jamais.

Les principes sur lesquels reposent

cette force d'expansion furent différents: l'inspiration était une.

Avec la politique torie naquit la suprématie anglaise sur les mers. Elle eut l'honneur de sauver les principes monarchiques en Europe. Mais comme elle avait été une intervention armée, elle légua aux whigs une dette nationale telle qu'il fallait la paix à tout prix pour l'amortir.

J'ai lu à Londres, sur le piédestal d'une statue de Pitt ces mots: "Au ministre qui le premier a découvert le moyen de faire fleurir l'industrie et le commerce pendant la guerre encore plus que pendant la paix!"

Lord Palmerston, qu'on dise: "Au ministre qui a résolu le problème de réaliser les économies de la paix sans brûler une capsule et en mettant à feu les poudres de tous ses vices!"

Telle a été la politique des Whigs. Les tories avaient excité les peuples, les armes à la main. Lord Palmerston laisse ce privilège à la France. Il sait bien que l'intervention morale est un levier autrement puissant sur les esprits que la force.

J'examinerai ultérieurement la moralité de ce système poussé à l'extrême, j'examinerai ses conséquences pour l'avenir de la Grande-Bretagne. Quant aux procédés et à la main d'œuvre, ils méritent toute critique: c'est le nec plus ultra de l'habileté humaine au service des intérêts de la politique.

Mettez toute l'Europe sous les armes et restant la main sur la garde de son épée; proclamer le principe de non-intervention en faisant intervenir tous les peuples; élever la dignité d'un simple citoyen anglais à la hauteur de celle d'une nation tout entière; propager aux quatre coins de l'univers les doctrines anglaises; y faire flotter le drapeau de la réforme à côté de l'étendard britannique; rendre les marchands de la terre tributaires du commerce anglais, et, ses industriels, les hommes-liges des fabricants britanniques; et, tout cela sans tirer un coup de canon! Si ce n'est pas là de la plus grande habileté, je le déclare, je ne m'y connais pas.

Mais, dira-t-on, tout cela s'est accompli au nom des principes révolutionnaires, et souvent contre le droit des gens. Je l'ai dit, je constate en ce moment les faits; je les discute tout à l'heure. Tout ce que je dois ajouter, c'est que lorsque le peuple anglais vit que lord Palmerston défendait partout et toujours les intérêts de la Grande-Bretagne, il l'accablait son premier citoyen. C'est ici le lieu de rappeler les actes principaux de la politique du noble lord.

Dans la politique extérieure, lord Palmerston a eu pour but principal la modification des traités de Vienne au profit de l'Angleterre.

Les tories, en 1815, avec une perspicacité et une intuition qui nous a fait défaut à nous autres Français, consacraient tous les efforts de leur diplomatie à consolider l'empire colonial de leur pays; principalement dans les Indes orientales et en Australie. Ils voyaient la jeune Amérique grandir à côté d'eux. Pavillon neutre, les Anglo-Américains avaient, eux aussi, profité des grandes guerres de la révolution.

Les tories pressentaient donc, que, tôt ou tard, les Etats-Unis introduiraient un système prohibitif, et qu'ils frapperaient d'un droit exorbitant les importations des produits anglais; que maîtres de toutes

les matières premières qui nourrissent et vèssent le prolétariat anglais, ils tiendraient un jour entre leurs mains le sort de la Grande-Bretagne. Les tories songèrent à cultiver le coton dans les Indes et à jeter les laines de l'Australie sur les marchés allemands.

La dernière crise américaine a donné raison à leur profonde prévoyance. Dans un avenir prochain, la France regrettera cette politique au jour le jour, que plusieurs appelleront pratique; politique de myopes, qui ont le tact très fin, car ils ne voient que ce qu'ils touchent.

Préoccupé de faire reconnaître les colonies anglaises, le cabinet anglais ne marchanda pas à la Russie, à la Prusse et à l'Autriche leurs nouvelles acquisitions. Ces trois puissances acquièrent une force continentale qui devint plus tard un danger pour l'Angleterre.

Lord Castlereagh s'opposa bien à l'entrée de la Belgique dans la Confédération germanique, sous le nom de Cercle de Bourgogne, il jeta aussi dans l'empire russe un ferment de guerre et de division avec les éléments anglais de la constitution polonaise. Et, en cela, il imitait lord Bentinck léguaient, avec le Parlement sicilien, la révolution à la maison des Bourbons de Naples. Mais la réunion de la Hollande à la Belgique, la prépondérance de la Russie dans le nord de l'Asie comme dans le sud de l'Europe, du côté de Constantinople, étaient des fautes graves qui devaient provoquer les sièges d'Anvers et de Sebastopol.

L'influence de l'Autriche en Italie, les garanties accordées au droit et au principe du gouvernement absolu en Europe étaient des contradictions avec la politique anglaise, telle que la comprenait le cabinet whig. Lord Palmerston se chargea de parfaire l'œuvre de lord Castlereagh dans le sens whig.

J'ai parlé de la non-intervention anglaise. La France a fait cinq expéditions pendant que l'Angleterre, sans envoyer un soldat, agissait par l'action des partis. Telles ont été les expéditions du duc d'Angoulême en Espagne, du maréchal Maison en Grèce, du maréchal Gérard en Belgique et celle d'Ancone. Il en sera de même de l'occupation de Rome, si elle vient jamais à cesser.

C'est avec l'assentiment de l'Angleterre, chaque fois, que la France est intervenue.

En 1854, il est vrai, l'Angleterre se trouva armée à côté de nous en Crimée. Ce fut dans des proportions telles que l'on peut dire hardiment que la France seule a fait la guerre, puisque l'intérêt principal était et est encore purement britannique.

Rappelons encore qu'elle fut la politique de Palmerston dans la question de Cracovie, dans celle des souffres de Sicile, dans les affaires auxquelles Dom Pacífico, James Brooke et le R. Pritchard ont donné leurs noms; on aura la mesure des services rendus à l'Angleterre par son premier ministre. La proclamation du libre échange est aussi un de ses titres de gloire, car il en fut l'ardent promoteur et l'enthousiasme des Anglais dit assez quel est le peuple qui doit bénéficier des principes défendus en France par M. M. Rouher et Michel Chevalier.

Certes, après avoir accompli de si grandes choses, sûr de la gratitude et de l'admiration du peuple anglais, Palmerston avait bien le droit de prononcer ces orgueilleuses paroles: "Les vues qui ont dirigé la politique du gouvernement de Sa Majesté dans ses relations avec l'étranger ont été les

Feuilleton du Courrier du Canada DU 1ER DECEMBRE 1865.

DOMINICA. NOUVELLE.

(Suite.—Voir le numéro du 29 novembre.)

La pauvre mère tomba évanouie dans les bras de son mari.

Dominica pleurait, sans répondre aux questions du médecin.

—Plus tard même, on ne put savoir ce qui était arrivé.

Ainsi, la première scène offerte aux regards de Clément était une scène de douleur. Mais dans le premier trouble de la vision, il ne se rendait pas bien compte de ce qui se passait.

Quand on lui eut fait comprendre, le chagrin le mit hors de lui; et, se précipitant vers sa compagne:

"Il faut que tu voies! s'écria-t-il, je ne veux rien avoir de plus que toi. Sois tranquille, il est impossible que ce soit fini pour toujours! Ah! je sais maintenant ce que tu voudrais? Ce n'est rien encore que de voir soi-même; mais tout, autour de nous, à des yeux et nous regarder, comme si tout nous aimait. Et tout te regardera aussi: ne pleure pas!"

Puis il saisit impétueusement le médecin par le bras, s'attacha à lui de toutes ses forces, et le supplia, en sanglotant, de secourir sa Doini.

Malgré sa longue habitude d'empire absolu sur lui-même, l'excellent homme était ému. Il promit de réfléchir à ce qu'il y

aurait à faire et donna à cet enfant de quinze ans des espérances, comme il eût mit un jouet aux mains d'un petit enfant. L'important était de calmer une excitation qui eût pu devenir dangereuse, et d'éviter qu'un premier malheur en engendrat un second.

Quand aux parents, il ne leur dissimula point la triste vérité: de nouvelles tentatives n'agiraient en rien sur la vue et compromettraient la santé.

Le désespoir de Clément parut avoir consolé son amie. Elle l'appela doucement:

"Ne te tourmente pas ainsi, lui dit-elle à demi-voix, c'est Dieu qui a tout permis. Réjouis-toi seulement, comme je m'en réjouis moi-même, de ce que tu es guéri. Tu sais bien que, pour moi, je n'y tenais pas tant que toi. Peut-être même serais-je contente, si mes parents n'avaient pas tant de chagrin. Mais ils s'y habitueront; toi aussi, et tout sera bien, si vous continuez à m'aimer, moi restant comme j'étais."

Il ne se calma pas cependant, et le médecin enjoignit de les séparer.

On fit descendre Clément dans la grande salle, où les gens du village se pressèrent autour de lui. Chacun venait à son tour lui serrer la main et le féliciter. Cette foule l'étonnait. Il ne trouvait rien à dire, si ce n'est:

"Savez-vous bien que Dominica est restée aveugle?"

Et il recommençait à pleurer.

Il était grand temps de lui remettre son bandeau et de le conduire dans une chambre fraîche et solitaire. On le coucha, épuisé de joie, de douleur et de larmes. Son oncle s'assit près de son lit et laissa tomber sur son cœur des paroles d'apaisement, de pitié, de douceur. Mais ceux que fissent les saints et tendres efforts du prêtre, le calme

ne revint pas; en s'endormant, l'enfant pleurait encore, et son sommeil fut agité par des rêves inquiets.

Le lendemain, il s'empressa de se rendre auprès de Dominica, et lui demanda, avec une affectueuse anxiété, si rien n'avait changé pendant la nuit. Mais ensuite, la curiosité revendiqua ses droits: il fallait bien prendre possession, par le regard, de ce monde étrangement bariolé. Les courses se succédaient, et si Clément rentrait un instant, soit au presbytère, soit à l'école, où la jeune fille était retournée, c'était toujours pour décrire une nouvelle merveille; mais quelquefois il s'arrêtait, au plus animé de la narration, quand un coup d'œil sur sa pauvre petite amie lui rappelait combien cette joie devait lui faire mal.

En réalité, cette joie ne lui faisait pas mal. Elle ne réclamait rien pour son propre compte: qu'on fût content autour d'elle, et que seulement on n'oublât pas de lui dire quelquefois, c'était assez pour les dispersés fêtes de son cœur.

Mais ce qui commença à lui faire mal, ce fut quand il vint plus rarement, dans la crainte de l'offenser par son bonheur. Et puis, s'il venait enfin, ses visites étaient silencieuses et courtes; depuis qu'il voyait, tous les sujets dont autrefois ils s'occupaient ensemble avaient disparu de son esprit; toute la place était remplie par les seules choses dont il n'osait pas lui parler.

Sa mère venait bien lui tenir compagnie, dès que les soins de la maison lui en laissaient le loisir; mais si aimée qu'il fut cette société, elle était loin de ramener la gaieté. Toute la bonne humeur de la pauvre femme, jadis vive et pleine d'entrain, avait fini en même temps que sa plus chère espérance. De temps en temps, elle hasardait quelques mots de consolation, démentis par ses sou-

pirs. Combien de ces douleurs avaient été prévues depuis trois mois! Et cependant, quand elles venaient s'asseoir, une à une, au triste foyer de son âme, la jeune fille croyait recevoir, non pas des hôtes attendus, mais de perfides ennemis.

Souvent elle s'installait seule, sous un berceau, dans le petit jardin de son père, et se mettait à filer. Un jour, Clément vint l'y joindre; une sorte de splendeur éclata sur ses pauvres yeux. Il était affectueux comme autrefois; il lui caressait les joues et les cheveux, comme autrefois. Alors elle le pria de ne plus être silencieux.

Quand il lui décrivait le monde, lui assurait-elle, quand il lui racontait ce qu'il découvrait de plus chaque jour, elle ne sentait aucune jalousie. Mais quand il ne venait pas du tout, elle était bien seule... et quand il venait et ne disait plus rien, elle l'était presque autant...

Elle ne lui rappela pas, même par la moindre parole, cette promesse de cette soirée... de ne jamais la quitter; il y avait longtemps déjà qu'elle y avait renoncé.

En étant tout bonnement, affectueux et simple, courageux et résigné, Dominica avait été habile sans s'en douter. Les courtes déclarations de ces habiletés-là. C'est une pieuse industrie de l'affection de ne jamais laisser nos amis être mal à l'aise avec nous. Sans doute il faut plus d'un sacrifice pour détruire ces malaises, dont souvent nous n'avons nullement été la cause; plus d'un fois on le nous paraît dur, et presque injuste, d'expliquer ce que nous n'avons pas commis. Mais l'amitié est une perte précieuse; et je ne compte pas plus de deux manières d'acquiescer les pertes précieuses: le payer un grand prix, ou risquer sa vie en les allant chercher au fond des eaux.

V.

Ainsi, Dominica avait reconquis les instants de récréation dont pouvait disposer son ami.

Il venait lui faire les descriptions enthousiastes de tout ce qu'il avait vu: les splendeurs du soleil et la calme lumière de la lune, le bleu du ciel et la verdure de la prairie, la grâce des fleurs se balançant sur leurs tiges flexibles, la richesse des fruits emportant la branche sous leur poids. Et pour l'aider à comprendre ce qu'il cherchait à lui décrire, il trouvait d'ingénieuses analogies entre les couleurs, les sons, les parfums. Telle couleur était éclatante: il la comparait à un son perçant. Telle autre était douce comme l'arôme d'une suave fleur. Deux nuances qui se heurtaient d'une façon désagréable, c'étaient des notes discordantes. De ce mutuel secours que se prêtait, pour l'expression de la pensée, ces ordres de sensation divers, résultait un langage étrange: j'hésiterais à l'appeler poétique—tant ces enfants étaient simples—si je ne savais que les effets de la plus réelle poésie sont dus souvent à des causes d'une éminente simplicité.

Quelquefois aussi il lui disait que certaines couleurs étaient douces à voir, comme ses joues et ses cheveux l'étaient à toucher.

Puis il lui racontait comment il trouvait les jeunes filles du village, et lui déclarait naïvement—par manière d'explication, et non par manière de compliment, je vous prie bien de le croire—que pas une n'était aussi jolie qu'elle.

Pas une n'avait ces blondes tresses qui retombaient, épaisses et longues, sur les épaules, après que les cheveux s'étaient modestement abaissés en encadrant ce front si pur.

Pas une n'avait ce teint délicat, que n'al-

léraient l'air ni le soleil, et qui rappelait la transparence d'un satin rose sous une gaze légère; ou mieux—car les œuvres de l'industrie humaine sont trop inférieures aux œuvres divines—le cœur rosé d'une rose blanche.

Mais surtout, pas une n'avait sur les traits ce reflet de l'âme, particulier aux visages de celles qui savent lutter jusqu'à la victoire, les formes mauvaises de la douleur chez la femme: la jalousie et le découragement.

e reflet, Clément le voyait, et peut-être était-ce lui, plus que tout le reste, qui rendait à ses yeux son ami si belle.

Mais cela, il ne s'en rendait pas compte, et il ne lui racontait pas.

VI

Avez-vous regardé, du haut de la falaise ou de l'extrémité de la jetée, les flots battant un rocher? Avez-vous été longtemps arrêté par ce singulier attrait qui porte à s'intéresser aux évolutions de la mer, comme si l'on avait sous les yeux des âtres animés? Aussi loin que le regard peut atteindre, il voit les vagues apparaître à l'horizon. Il en choisit une, il s'y attache, il la suit. La voilte qui arrondit sa croupe, verte comme celle d'une montagne à la végétation printanière, azuree comme les nuages dont on croirait qu'elle se détache, ou grisâtre comme le sable qu'elle va rouler sur les bords. La voici qui se précipite... elle approche... la vue de l'obstacle l'irrite: elle se dresse, elle s'ouvre, comme la goutte immense d'un monstre dévorant. Mais tout à coup je la vois se briser, dans un choc violent. Le rocher couvert un instant de sa blanche écume, reparait presque aussitôt, et je vois me réjouir pour lui de son calme retrouvé.

Je n'en ai pas le temps. En suivant la

intérêts de l'Angleterre; intérêts qui ont pour point de départ le bien-être de ce pays, et qui comprennent dans leur développement le bien-être de tous les autres pays.

CANADA

QUEBEC, 1er DÉCEMBRE 1865.

Mesure sanitaire importante.

Par le temps qui court, la petite vérole (picote) fait des ravages considérables dans les faubourgs St. Roch, St. Jean et à St. Sauveur.

C'est au conseil municipal à prendre des mesures pour empêcher cette maladie, qui est, comme on sait, éminemment épidémique, d'envahir complètement la ville, et cette initiative est d'autant plus facile que le chemin est tout tracé, puisqu'il existe déjà une loi et que toute la tâche du conseil municipal se bornerait à la faire appliquer.

Voici en résumé les principales dispositions de cette loi, qui est depuis deux ans à l'état de lettre morte.

Dans toutes les villes et cités du Canada les autorités municipales sont obligées de nommer tous les ans un ou plusieurs médecins tenus de vacciner, aux frais de la cité, toutes les personnes indigentes, et, à leurs propres frais toutes autres personnes qui se présentent.

Les autorités municipales sont tenues de choisir un endroit convenable dans chaque quartier de la cité, où devra se faire la vaccination; elles seront, de plus, tenues de notifier dûment toutes les personnes résidant dans les limites de chaque quartier des jours et heures auxquels le médecin ou les médecins pourront vacciner.

Tout chef de famille qui n'aura pas fait vacciner son enfant ou une personne sous ses soins sera passible d'une amende de cinq piastres.

Il y a encore plusieurs autres clauses d'une importance secondaire que nous passons sous silence.

Il est constaté qu'une grande partie des enfants, surtout dans les classes pauvres, ne sont pas vaccinés et il ne faut s'en prendre qu'à cette négligence si l'épidémie a aujourd'hui pris de si graves proportions.

Le premier devoir du conseil municipal est donc de nommer un ou plusieurs médecins vaccinateurs; ensuite il doit faire imprimer des circulaires qui devront être distribués dans toutes les maisons pour informer tous les chefs de famille des principales dispositions de la loi, des peines qu'ils encourrent en l'enfreignant et des jours et lieux choisis pour la vaccination. Ce mode de notification atteindra mieux le but que des annonces dans les journaux que les classes pauvres ne lisent pas.

vague choisie, j'avais cessé de regarder l'horizon. D'autres vagues y grossissaient cependant. Elles viennent à leur tour, plus rapides que la pensée, se briser contre mon rocher, le couvrir encore d'écume...

Thérèse ALPHONSE KARR. (A continuer.)

Il faudrait aussi que le Conseil municipal s'entendît avec la municipalité de St. Sauveur afin que cette localité, qui est un des principaux foyers de l'épidémie, puisse être soumise au même régime hygiénique.

Nous espérons que notre conseil municipal se hâtera de prendre les mesures que nous venons de suggérer. Cette question est assez importante pour mériter l'attention de ceux qui sont, dans une certaine mesure, responsables de la santé publique.

Elections municipales.

C'est lundi, à dix heures, que doit avoir lieu l'appel nominal des candidats à la Mairie et au Conseil de Ville.

M. Cauchon va être élu unanimement. Cette unanimité est une preuve indéniable de la confiance que les citoyens de Québec ont en l'homme qui se dévoue à la rude tâche de mettre ordre aux finances de la Cité.

Nous constatons aussi avec plaisir que des huit quartiers qui ont à élire chacun un échevin, un seul va avoir à passer par les agitations et les scandales habituels d'une lutte électorale. Ce quartier est le quartier Champlain; nous avons déjà dit que les deux candidats qui se disputent l'honneur de le représenter sont M. Hearn, le conseiller sortant, et M. Dinning, constructeur de navires.

Voici les noms des différents candidats sur les rangs:

Table listing candidates for various wards: Quartier St. Louis, St. Pierre, Champlain, St. Roch, Jacques-Cartier, St. Jean, Montcalm.

Voici maintenant la liste des citoyens des différents quartiers, qualifiés pour voter à l'élection du Maire et des échevins:

Table listing qualified voters and their numbers for each ward: Quartier St. Louis, St. Pierre, Champlain, St. Roch, Jacques-Cartier, St. Jean, Montcalm.

La première colonne donne le chiffre des électeurs qualifiés, mais qui n'ont pas le droit de voter aux prochaines élections, pour n'avoir pas payé leurs cotisations; la seconde colonne donne le chiffre des électeurs qualifiés qui ont satisfait à toutes les exigences de la loi et qui ont seuls, par conséquent, le droit de voter cette année.

Ce soir, à 7 heures et demie, il y aura, au lieu ordinaire, réunion des électeurs municipaux favorables à l'élection de M. Cauchon à la Mairie. Ceux qui ont des listes de réquisition sont priés de les y apporter.

Le bazar.

Le bazar a été visité depuis son ouverture par un nombre assez considérable de personnes charitables, nous engageons ceux qui n'ont pas encore contribué à cette œuvre de charité à se hâter. La salle sera ouverte toute la journée jusqu'à l'heure du concert, et elle restera probablement ouverte encore toute la journée de demain.

Le concert.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir qu'a lieu, à la salle musicale de la rue St. Louis le grand concert vocal et instrumental, qui fait partie du programme du bazar et dont les recettes doivent être appliquées au même but. Ce concert devait avoir lieu dans la salle même du bazar, mais on a craint que la salle ne fut assez grande.

Que tous ceux qui ont le goût de la bonne musique se donnent rendez-vous ce soir à la Salle de Musique.

Tableau d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Table showing financial data for the Trimestre ending 31st Oct 1865, including balance of deposits, receipts, and disbursements.

Etats-Unis.

Nous lisons dans le Courier des Etats-Unis de mardi: Le Président s'est ému de l'importance

que l'on a attachée, à tort ou à raison, au récent discours de M. Colfax, l'ex-speaker de la chambre des représentants. Il a mandé samedi, à la Maison-Blanche, le porte-voix de la majorité républicaine et a eu avec lui un long entretien au sujet des affaires intérieures du pays.

Les membres du Congrès commencent à arriver à Washington et, chaque jour, des meetings préliminaires où tous les nouveaux élus démissionnent ou moins nettement leur position, ont lieu dans les différentes salles de réunion de la capitale.

Table showing political affiliations of Congress members: Républicains conservateurs, Républicains radicaux, Démocrates du Nord, Démocrates du Sud.

Aucun incident nouveau à noter dans le Sud, relativement à la reconstruction. Quant au classement social des affranchis, il s'opère dans certains Etats au milieu des plus graves difficultés.

Après avoir pris les instructions du commissaire des affranchis pour l'Etat du Mississippi, le commandant-général enjoint à tous les officiers et agents du bureau des affranchis, dans ce district, de prendre sur le champ les mesures les plus rigoureuses pour empêcher un soulèvement de la population de couleur.

Il était temps que les autorités militaires prissent des mesures préventives; car le mouvement était sur le point d'éclater et, quelques semaines plus tard, on aurait eu, sans nul doute, à déplorer dans le Mississippi, une répétition des scènes d'horreur et de carnage qui ont ensanglanté St. Domingue et la Jamaïque.

Dès que les autorités militaires du Mississippi furent averties des menées sourdes de la population noire, elles lancèrent plusieurs agents secrets parmi elle pour connaître ses projets. On avait remarqué que des nègres "influents" de Ripley quittaient périodiquement la ville pendant la nuit pour se rendre à Lagrange.

Quatre des principaux conjurés furent immédiatement arrêtés. Deux d'entre eux ont fait des révélations qui ont amené la découverte d'une quantité considérable d'armes et de munitions, cachées dans des bois presque impénétrables.

On n'ignore pas d'ailleurs que l'opinion publique, la plus inconstante des souveraines, change aux Etats-Unis du jour au lendemain. Elle était formellement opposée à la mise en liberté de MM. Shidell et Mason, lors de l'affaire du Trent; et on avait juré cent fois qu'on ne rendrait à aucun prix les "émisseries rebelles".

UN FAUX CAS DE CHOLERA.

Un journal du soir annonçait avant-hier qu'un cas de choléra asiatique s'était déclaré dans une maison de Greenwich street, sans donner ni le numéro de la maison, ni le nom du médecin qui avait fait la constatation.

Table showing budget progression from 1860 to 1864, including total amounts and percentages.

Ainsi, le budget a presque doublé en cinq ans. Si l'on conserve le régime actuel et que le budget suive une progression analogue à celle des dernières années, voici les petites sommes que les contribuables seront appelés à payer dans l'avenir:

C'est-à-dire que dans vingt ans, la ville de New-York devra payer environ 456 millions de francs de budget.

On lit dans le Courier des Etats-Unis de mercredi:

Quelques-uns de nos confrères américains ont été mis en grand émoi par la nouvelle que des soldats de marine français avaient essayé le feu d'individus campés sur la rive américaine du Rio Grande.

Quant à l'hypocrisie, le dernier numéro du Pays, nous en convainc grandement, lorsqu'il dit dans sa feuille du 28: "La peine de mort faisant partie de notre code, elle n'est jamais plus raisonnable d'être appliquée que dans le cas de Barreau. Aucune circonstance atténuante ne pouvait être invoquée en faveur d'un criminel."

Il y a une espèce de complot dit le Times pour amener la guerre entre notre pays et le Mexique. Mais les libéraux font de leur mieux

pour retarder le jour de leur délivrance quand ils essaient de faire d'une partie du territoire américain la base de leurs opérations. Quand notre gouvernement trouvera qu'il est de son honneur et de son intérêt de protester d'une façon pratique contre la continuation de l'invention actuelle d'une puissance européenne dans les affaires de la république voisine, il le fera.

Nous acceptons les déclarations du Times pour ce qu'elles peuvent valoir, tout en faisant remarquer que, s'il explique l'augmentation des forces fédérales dans le Texas d'une manière plus ou moins satisfaisante pour le présent, il n'en maintient pas moins que le gouvernement de Washington interviendra d'une façon pratique quand il le jugera à propos.

Naturellement, les dépêches à sensation abondent, et les agitateurs usent largement du télégraphe pour mettre en circulation les rumeurs les plus alarmantes et les moins vraisemblables. Ainsi, le voyage du général Grant au Sud devient une tournée stratégique qui a pour but le Rio Grande.

Sans doute, nous connaissons les mauvais vouloir à peu près universels des citoyens des Etats-Unis pour l'empire mexicain, nous avons présents à la pensée le discours du général Logan, les paroles ambiguës de M. Johnson lors de la réception de M. de Montholon, l'allocution significative du général Grant, les résolutions des diverses conventions, les harangues furibondes des orateurs de meetings; nous ne saurions avoir oublié la nomination d'un ministre auprès de Juárez et la conduite du général Wezel à Brownsville; nous voyons que M. Colfax, dans un discours prononcé avant-hier à Philadelphie, a porté aux nues la Russie, défilé la France et affirmé la légitimité quand même de la république mexicaine.

On n'ignore pas d'ailleurs que l'opinion publique, la plus inconstante des souveraines, change aux Etats-Unis du jour au lendemain. Elle était formellement opposée à la mise en liberté de MM. Shidell et Mason, lors de l'affaire du Trent; et on avait juré cent fois qu'on ne rendrait à aucun prix les "émisseries rebelles".

On n'ignore pas d'ailleurs que l'opinion publique, la plus inconstante des souveraines, change aux Etats-Unis du jour au lendemain. Elle était formellement opposée à la mise en liberté de MM. Shidell et Mason, lors de l'affaire du Trent; et on avait juré cent fois qu'on ne rendrait à aucun prix les "émisseries rebelles".

ENCORE LE PAYS.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

Permettez que nous constatons que le Pays n'a pas cru devoir répondre à l'interrogation que nous lui avons faite dans le Courier du Canada du 24 courant, au sujet de l'abolition de la peine de mort, tant sollicitée par la feuille humanitaire et rouge de Montréal.

"versaie de la peine de mort."... etc. Ainsi, les messieurs du Pays signent à deux mains des requêtes pour savoir la vie à un condamné, quoiqu'ils avouent n'y voir "aucune circonstance atténuante pouvant être invoquée en faveur du Criminel!"

Quant aux réflexions qu'a pu faire le Pays, le 24 mars 1864, à propos de Meehan, en réponse à l'accusation de matéisme que nous lui avons portée, nous les considérons comme non-avenues, puisqu'elles ne pouvaient avoir pour effet de le soustraire à la peine capitale: ce condamné ayant été pendu deux jours auparavant!

UN OBSERVATEUR.

Coiffure des volontaires.

Monsieur le Rédacteur, Savez-vous si le Gouvernement se propose de donner des casques aux volontaires? Tout homme sensé ne peut s'attendre que par nos grands froids d'hiver, nos volontaires sortent avec des coiffures d'été.

Une autre raison encore et que vous trouverez bonne, Monsieur le Rédacteur. Je suppose, qu'aujourd'hui ou demain un personnage distingué d'un pays étranger arrive à Québec et qu'on veuille lui donner une réception militaire. On enverra au débarcadère ou ailleurs une ou plusieurs compagnies pour le recevoir. Oh! quelle haute idée de notre milice... ce personnage n'aura-t-il pas en voyant un volontaire coiffé avec un casque, un autre avec un shako, et d'autres avec des chapeaux de feutre et qui sait un autre au centre de la compagnie avec un chapeau de castor! Ma foi, c'est une belle organisation militaire que celle-là, dirait-il.

De grâce M. le Ministre de la milice et M. l'Adjudant Général, vous feriez bien de vous occuper de cette question, si vous ne voulez voir un grand nombre de volontaires discontinuer de driller cet hiver à moins que vous ne leur donniez des casques. Du reste il est du plus grand intérêt du Gouvernement de veiller à la conservation de la santé des hommes qui se vouent à la défense de la patrie, car que pourrait-on attendre de notre milice si nos soldats sont exposés aux maladies par un manque de sollicitude de la part du Gouvernement.

Dans le cas d'une guerre avec nos voisins, tout le public a le droit de s'attendre que nos volontaires se distingueront sur le champ de bataille, mais comment pourrions-le faire, si l'avance les hommes n'ont pas eu toutes les facilités pour apprendre leur métier?

Il faut espérer que notre gouvernement s'empressera de fournir des casques aux volontaires quand même ça ne serait que pour maintenir la bonne réputation et avancer le progrès de notre milice.

Je suis etc., JUSTICE.

Québec, 1er Déc. 1865.

France.

Paris, 13 novembre.

Le Moniteur publie, aujourd'hui, sous la forme d'une correspondance de Florence, un article très digne d'attention sur les affaires italiennes et en particulier sur la question romaine. Après avoir exposé et approuvé les plans financiers de M. Sella, l'organe officiel arrive à la question romaine et l'enregistre, en les soulignant pour ainsi dire, les déclarations rassurantes du ministre italien, "affirmant la nécessité d'une entente," et proclamant que, "pour le gouvernement italien, quoiqu'on tentera de violer la convention de septembre sera un rebelle."

Il est vrai que M. Sella annonce en même temps, comme une partie essentielle de son programme, la réorganisation du clergé ecclésiastique et l'abolition des convents. "Mais, dit le Moniteur, cette double mesure, telle qu'elle est envisagée et conçue par le cabinet italien, aura pour effet d'améliorer la position du clergé inférieur et de développer dans tout le royaume les institutions d'enseignement et de bienfaisance." L'explication est peut-être un peu complaisante, et elle pourrait servir à justifier bien des mesures spoliatrices.

"On sait d'ailleurs, ajoute l'organe officiel, que des réformes semblables ont été opérées dans des pays avec lesquels la cour de Rome est demeurée dans les meilleures relations, et dans les conseils du Saint-Siège semblent prévaloir en ce moment des vues conciliantes. S'il en était ainsi, il n'est pas douteux que la majorité du Parlement ne se ralliât au programme tracé par M. Sella. Dès lors un accord pourrait être conclu avant même les détails réglés par la convention de septembre, et la France, en se retirant de Rome, aurait la satisfaction d'y laisser enfin cette paix et cette harmonie dignes de celle n'a cessé de désirer que, depuis si longtemps, ses efforts tendent à y établir."

Il est clair que ce n'est pas un simple correspondant de Florence qui se permettrait un pareil langage dans les colonnes du Moniteur, et que ces appréciations émanent d'une source plus officielle et plus autorisée. C'est évidemment du ministère des affaires étrangères,

peut-être du cabinet même de M. Drouyn de Lhuys, que ces considérations sont sorties; dans tous les cas, elles méritent incontestablement, vu la place où elles se trouvent, d'être recueillies et méditées.

C'est là le principal incident politique du jour; mais puisque je parle du Moniteur, vous me permettrez sans doute d'ajouter quelques mots au sujet de l'espèce d'exhibition morale que M. Duruy voudrait adjoindre à l'Exposition industrielle universelle de 1867, suivant l'exposé assez brève que le ministre vient d'adresser à l'Empereur. M. Duruy propose de faire figurer la science pure à côté des applications qui n'en sont que la manifestation extérieure; il veut qu'on demande aux sciences morales et politiques ce qu'elles ont produit depuis vingt ans pour améliorer l'état de la société, et aux lettres ce qu'elles ont fait pour élever l'âme du peuple.

"S'il convenait, ajoute M. Duruy, et ce point vous touche indirectement, — s'il convenait aux nations étrangères de faire un semblable examen sur elles-mêmes, ce ne serait plus seulement des inventions de chacune que toutes profiteraient. Par la comparaison des progrès obtenus en des lieux divers, dans l'ordre scientifique et moral, chaque peuple serait mis sur la voie de progrès nouveaux; le niveau de la civilisation générale monterait et une garantie de plus serait donnée à la paix du monde."

Ce sont là de belles considérations en apparence, mais sont-elles bien pratiques? Peut-on constater, mesurer le progrès moral comme on constate le progrès dans les arts mécaniques? Peut-on apprécier l'action de la littérature sur l'âme d'une nation avec assez d'exactitude pour établir là-dessus des chiffres et des comparaisons? En un mot, tous ces phénomènes de l'ordre intellectuel et moral sont-ils assez palpables, assez saisissables pour être condensés en tableaux mathématiques et pour figurer à une Exposition, dans des bocaux, comme le coton, la cochenille ou une substance quelconque? Il est permis d'en douter; aussi je ne crois pas que beaucoup de pays se rendent à l'invitation de M. Duruy. Son innovation peut avoir des côtés séduisants et ingénieux, mais je répète que je n'aperçois pas le côté pratique.

L'initiative prise par M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, et M. Behie, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour prévenir de nouvelles invasions du choléra, aura pour premier effet d'appeler l'attention toute particulière des hommes de la science sur cette grave question, qui intéresse à un si haut point la santé publique. C'est à l'occasion du rapport adressé à l'Empereur, que le congrès médical de Bordeaux vient de décider à l'unanimité qu'un congrès international de médecins aura lieu à Paris en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle.

On nous écrit du Liban, le 20 octobre: J'ai quelque chose de nouveau et de bon à vous annoncer. La bonne contenance de Joseph Karam a porté ses fruits; Daoud-Pacha a compris qu'il y avait quelque chose de mieux à faire que de nous intimider, de nous calomnier, de nous menacer des bataillons russes; tout était si bien préparé par notre bien-aimé et intrépide bey, que le pacha gouverneur avait fini par s'inquiéter lui-même; il a pris une autre marche, a déclaré à notre patriarche qu'il obtiendrait une modification à notre constitution ou qu'il donnerait sa démission; avant de partir pour Constantinople, il avait souhaité que Joseph Karam fit un simulacre de soumission et qu'il maintint l'ordre en son absence. Joseph Karam, homme de paix, l'a promis, et par son intervention, le désordre a disparu sur tous les points de la Montagne. Pendant ce temps, Daoud-Pacha a négocié de son mieux à Constantinople, avec le concours de l'ambassadeur français, et voici, d'après ce qu'on nous assure, ce qui aurait été obtenu par le gouverneur arménien.

Nos impôts seraient réduits; la diminution serait notable, et ce serait un soulagement pour nous. Le budget des dépenses se trouverait favorisé par une rétribution en argent prélevé sur les revenus de la douane de Beyrouth et sur les revenus des terrains du Meccis. Les immunités du clergé seraient sauvegardées, c'est-à-dire que l'article ajouté à la charte du Liban, lors de la confirmation de Daoud-Pacha, pour abolir les privilèges du clergé dans la Montagne, serait effacé. La partie ouest de la Bekta, que nous appelons Garbi Elkka, retirerait sous la juridiction libanaise. Un tribunal de commerce serait créé dans la Montagne afin d'épargner aux habitants la fatigue du voyage de Beyrouth toutes les fois qu'il faut se faire juger en matière commerciale; je ne vous indique là que les principaux avantages; il en est d'autres moins importants et dont je me dispense de vous parler.

Daoud-Pacha, qui a réussi pour ce qui nous regarde, y a trouvé aussi son profit; ont la combi de bons témoignages, et, comme marque d'honneur, on a mis à sa disposition un bateau à vapeur, qui stationnera sur le littoral, toujours à ses ordres. C'est ce bateau qui ramènera le pacha-gouverneur dès que son armement sera terminé.

Il ne reste plus maintenant qu'à régler définitivement la situation de Joseph Karam à l'égard de Daoud-Pacha; il faut que la confiance s'établisse entre eux, et que par eux le bien et la paix se fassent dans la Montagne; le soin de les rapprocher et de les unir doit être surtout l'œuvre du consul général de France à Beyrouth, M. des Esarts, dont tout le monde loue les intentions loyales et le dévouement conciliateur. Laissez-moi remercier ici les journaux de France qui, comme le vôtre, monsieur, n'ont cessé de prendre en main notre défense et de revendiquer nos droits les plus légitimes et les plus sacrés. Il dépend de Daoud-Pacha de rendre la paix véritable et définitive; l'obstacle ne viendra ni de Karam, notre bey généreux et loyal, ni d'aucun Maronite. — (L'Union).

Il ne reste plus maintenant qu'à régler définitivement la situation de Joseph Karam à l'égard de Daoud-Pacha; il faut que la confiance s'établisse entre eux, et que par eux le bien et la paix se fassent dans la Montagne; le soin de les rapprocher et de les unir doit être surtout l'œuvre du consul général de France à Beyrouth, M. des Esarts, dont tout le monde loue les intentions loyales et le dévouement conciliateur. Laissez-moi remercier ici les journaux de France qui, comme le vôtre, monsieur, n'ont cessé de prendre en main notre défense et de revendiquer nos droits les plus légitimes et les plus sacrés. Il dépend de Daoud-Pacha de rendre la paix véritable et définitive; l'obstacle ne viendra ni de Karam, notre bey généreux et loyal, ni d'aucun Maronite. — (L'Union).

Il ne reste plus maintenant qu'à régler définitivement la situation de Joseph Karam à l'égard de Daoud-Pacha; il faut que la confiance s'établisse entre eux, et que par eux le bien et la paix se fassent dans la Montagne; le soin de les rapprocher et de les unir doit être surtout l'œuvre du consul général de France à Beyrouth, M. des Esarts, dont tout le monde loue les intentions loyales et le dévouement conciliateur. Laissez-moi remercier ici les journaux de France qui, comme le vôtre, monsieur, n'ont cessé de prendre en main notre défense et de revendiquer nos droits les plus légitimes et les plus sacrés. Il dépend de Daoud-Pacha de rendre la paix véritable et définitive; l'obstacle ne viendra ni de Karam, notre bey généreux et loyal, ni d'aucun Maronite. — (L'Union).

Il ne reste plus maintenant qu'à régler définitivement la situation de Joseph Karam à l'égard de Daoud-Pacha; il faut que la confiance s'établisse entre eux, et que par eux le bien et la paix se fassent dans la Montagne; le soin de les rapprocher et de les unir doit être surtout l'œuvre du consul général de France à Beyrouth, M. des Esarts, dont tout le monde loue les intentions loyales et le dévouement conciliateur. Laissez-moi remercier ici les journaux de France qui, comme le vôtre, monsieur, n'ont cessé de prendre en main notre défense et de revendiquer nos droits les plus légitimes et les plus sacrés. Il dépend de Daoud-Pacha de rendre la paix véritable et définitive; l'obstacle ne viendra ni de Karam, notre bey généreux et loyal, ni d'aucun Maronite. — (L'Union).

(1) Discours prononcé, en juillet 1860, au club de la Réforme.

Dernière nouvelles d'Europe.

Le navire à vapeur Scotia, parti de Liverpool le 18 novembre et de Queenstown le 19, est arrivé à New-York mercredi, apportant des nouvelles deux jours plus récentes.

L'agression de l'Espagne à l'égard du Chili occupait l'attention de la presse européenne.

Les Times de Londres propose que la France, l'Angleterre et les États-Unis s'unissent pour blâmer l'Espagne, et il croit que cette démarche serait suffisante pour faire changer sa conduite actuelle.

Un députation des marchands de Liverpool, a eu une entrevue avec lord Clarendon, au sujet des troubles du Chili, et ils sont partis très satisfaits. Il est à espérer que le gouvernement prendra des mesures énergiques à ce sujet.

Le parlement italien devait s'ouvrir le 18 novembre.

La confirmation du blocus des ports du Chili a fait augmenter le cuivre de 20 livres. On annonce que les marchands anglais avaient prévu l'action de l'Espagne, de sorte que le blocus est considéré comme sans importance. Ils espèrent que le cuivre pourra être exporté aussi aisément que le coton pendant la guerre américaine.

On rapporte qu'un grand nombre de coureurs de blocus sont à s'équiper à Liverpool. La France contrôle les rumeurs des modifications de territoire qu'on attribuait à l'empereur.

La Patrie dit que l'Espagne acceptera probablement la médiation d'une troisième puissance dans les affaires du Chili.

On rapporte que l'Autriche est sur le point de réduire son armée dans Venise.

On rapporte que les finances de l'Espagne se trouvent dans la condition la plus désastreuse.

Le nouveau ministre grec a résigné. Le grand chef des Fénians, Stephens, a été envoyé en prison pour attendre son procès. Il a fait un discours par lequel il répudia la loi anglaise en Irlande, et il a dit qu'il était prêt à subir n'importe quel châtiment.

On dit que l'on a trouvé dans sa maison des documents qui ont fait connaître tous les secrets de l'organisation des Fénians.

Des nouvelles de la répression de la rébellion de la Jamaïque ont été reçues.

Le Daily News dénonce la conduite des militaires comme aussi atroces que si c'eût été des Sauvages.

Le Post de Londres, parlant du discours de Sir Morton Peto à Bristol, dit qu'il est heureux d'avoir le témoignage et la bonne volonté de ce monsieur pour faire apprécier pleinement le peuple américain en Angleterre.

Sans doute, les américains éprouvent quelque mécontentement au sujet de l'Alabama, mais la contestation n'est qu'une question d'équité, qui demande à l'Angleterre d'agir droitement et à l'Amérique de ne rien faire de déraisonnable. Il n'y a aucun obstacle qui s'oppose à la solution de la question, et les seules difficultés qui se rencontrent sont celles qui sont causées par un orgueil malentendu et une perversion inexorable.

Le coton a subi une hausse de 1/2 vente, aujourd'hui 10,500 balles. Céréales fermes.

FAITS DIVERS.

Un assez fort vent d'est a régné toute la journée d'hier. De bonne heure ce matin la neige a commencé à tomber et il y a toute apparence que ce mauvais temps va durer toute la journée. Toutefois la température est douce; et il ne gèle pas.

Le brick L'Union est arrivé de Marseille dans notre port mercredi soir. Il est parti hier matin, pour Montréal, à la remorque du vapeur Ranger. Si le deux temps continue et avec de l'activité il est probable que ce bâtiment pourra repartir pour l'Europe avant la clôture de la navigation.

Mercredi, vers deux heures et demie de l'après-midi, le commandant de la garnison a fait tirer une canonade générale des batteries de la citadelle, sur l'Éplanade et sur les ramparts. Les artilleurs furent appelés à cet exercice par un avis très court et répondirent promptement à l'appel. La canonade dura environ un quart d'heure. Beaucoup de personnes coururent sur l'Éplanade et les Ramparts pour jouir du spectacle. Les habitants de la rue Sault au Matelot étaient dans une grande inquiétude; ils croyaient, à chaque décharge, voir de gros rochers se détacher du roc, rouler en bas et mettre leurs vies en danger. Mais il n'en fut rien.

On dit que M. Arthur Taschereau, avocat en cette ville et frère du député du comté de Beauce, doit, sous peu de jours, partir pour le Mexique.

Mercredi soir, entre 6 et 7 heures, comme le bedeau venait d'allumer une lampe dans l'église de la Congrégation des hommes à Saint-Roch, la chaîne tenant ce luminaire suspendu s'étant rompue la lampe tomba sur les bancs au-dessous, se brisa, l'huile en feu se répandit et un commencement d'incendie s'annonça lorsque quelques personnes, déjà venues à l'église pour l'office de la neuvième de Saint-François-Xavier qui commence à sept heures, parvinrent à éteindre les flammes en les étouffant avec leurs pailettes, leur gilets etc., qu'elles sacrifièrent avec la plus généreuse abnégation.

Liste des navires qui ont chargé aux Escoumins, durant la saison 1865, aux Chantiers de M.M. N. Tête et Cie; ainsi que leur tonnage, les noms des capitaines, la description des cargaisons et le lieu de leur destination:

Oreo, 700, Howsago, mardiers d'épinette, Falouath Auldheid, 750, Madsen, mardiers de pin blanc, Londres.

Acteon, 600, Steen, mardiers d'épinettes, Cork pour ordres.

Thames, 450, Neilsen, mardiers de pin et épinette, Londres.

Main, 850, Boll, mardiers de pin et d'épinette, Londres.

Oden, 475, Carow, mardiers d'épinette, Londres.

Rockaway, 600, Boisance, mardiers de pin et d'épinette, Newry.

Nous voyons par les journaux de Kingston que M. Napoléon C. Cormier, du comté de Mégantic, a subi avec succès ses examens à l'école militaire de cette ville. Cela prouve, qu'en dépit des paroles dédaigneuses de l'adjudant-général, les cadets canadiens-français peuvent obtenir leurs certificats même devant les sévères examinateurs haut-canadiens. (Journal de Québec.)

LES ENLEVEURS DE SANDERS.—Les difficultés attachées à cette question sont loin d'être réglées. Les enleveurs n'ont pas encore, paraît-il, trouvé de cautions suffisantes. Il y a quelques jours, M. Devlin a intimé à la cour que ses clients étaient prêts à produire leurs cautions. Son honneur le juge Badgley a ordonné qu'on amenât les prisonniers. M. le shérif Bouthillier a refusé de les faire sortir de prison et M. Devlin veut faire emprisonner le shérif. (Minerve.)

Un nouveau pont va être prochainement construit sur le canal Rideau, près d'Outaouais; il aura 360 pieds de long.

LES OFFICIERS DU "SHENANDOAH".—James J. Waddell, commandant du corsaire Shenandoah, dont on connaît l'arrivée dans la Mersey, natif de Pittsboro, comté de Chatham (Caroline du Nord), et est entré dans la marine des États-Unis à Portsmouth (Virginie) en 1841, étant gradué de l'Académie navale. Quelques mois après, il fut blessé à la hanche dans un duel avec un autre midshipman. Après quinze ans de service, il fut nommé professeur adjoint de navigation à l'Académie navale d'Annapolis (Maryland). En 1859 il entra en service actif dans l'escadre des Indes orientales, et en 1861, lorsque la guerre éclata, envoya sa démission. Ste. Hélène, se fondant sur ce qu'il ne voulait pas porter les armes contre son État natal, et contre ses parents des États séparés. Le véritable motif, dit-on, est qu'il devait épouser une jeune personne d'Annapolis, dont la famille était fortement engagée dans la sécession. Il épousa en effet Miss Iglehart en décembre de la même année.

En février, il forga le blocus à Richmond, et entra dans la marine confédérée. Sa commission comme premier lieutenant est datée du 27 mars 1862. Il fut d'abord mis en service à la défense des falaises de Drury's Bluff, sur la rivière James. Plus tard, il reçut un poste dans le port de Charleston, où il a forcé le blocus en 1864 pour prendre le commandement du Shenandoah. On sait le reste.

Le lieutenant William C. Whittle, son second, est natif de la Virginie, et, comme lui, gradué de l'Académie navale d'Annapolis. Entré au service en 1854, il a donné sa démission en 1861. Il était, en 1863, à bord du steamer Chattahoochee, dans la baie de Mobile, lorsqu'il a forcé le blocus et s'est rendu en Angleterre.

Le lieutenant John Grimbald, est également gradué de l'Académie navale, et démissionnaire en 1861.

Sidney Smith Lee, neveu du général Robert E. Lee, a fait ses premières armes comme officier volontaire à bord du navire Atlanta.

Francis T. Chew, natif du Tennessee, a forcé le blocus à Mobile, où il était en service en 1863, à bord du steamer Mobile.

Les autres officiers sont tous américains. L'un d'eux, le midshipman John T. Mason, est fils de M. Mason, envoyé du gouvernement confédéré en Angleterre. Il est né en Virginie, et est entré dans la marine du Sud le 27 septembre 1861.

Nous empruntons au Monde judiciaire l'anecdote qui suit: Un attorney (avocat, en Angleterre), à la suite d'une affaire dont les honoraires lui avaient été magnifiquement payés, fut invité à dîner chez son généreux client. Le repas fut splendide et les mets les plus fins furent arrosés des meilleurs crus de France et d'Espagne. Quelques jours après l'amphitryon reçut de son convive une note ainsi conçue: "Doit M. ... pour vacation à table et conférence pendant trois heures, 1 liv. 6 sh. 8 pence." La réponse fut immédiate: "Doit X. ... attorney, pour consommation d'un diner composé de (ici la carte) et de vins étrangers: bordeaux, xérès, porto, champagne, etc., 3 liv. stér.

Mais l'homme de loi, ferré sur les répliques, prit aussitôt sa revanche par cette lettre d'avis: "A mon grand regret, je suis obligé, pour mon devoir de bon citoyen, de vous dénoncer à la police comme ayant vendu du vin sans patente."

Que fit le client? Comme le brave homme avait souvent le spleen, il paya, sans plus de difficulté, l'avoué qui l'avait déridé.

Le journal bulgare Fanna raconte que dans plusieurs localités du pays règne une maladie dont les médecins ne connaissent ni l'origine ni la guérison; elle ne sévit que sur les enfants. Les yeux de ceux qui en sont atteints revêtent dans leur orbite une teinte bistrée fortement accentuée et versent des larmes qui ne sont autres que des gouttelettes de sang; une hémorragie se déclare également dans les narines. Cette maladie est mortelle pour les enfants au-dessous de deux ans.

UN ANGLAIS AUX PRISES AVEC LA LANGUE FRANÇAISE.—L'argot s'est bien glissé dans le langage parisien, qu'il faut une vive attention pour bien s'en garer, et malgré soi on s'y laisse involontairement prendre. ... moins involontairement cependant que ce naïf Anglais dont a parlé jadis un des rédacteurs du Grand-Journal.

—La langue à v. a été bien difficile à apprendre pour moi lui disait l'insulaire.

—Mais non.

—Oh! si, elle a été grosse de difficulté!

—Non, très peu, au contraire.

—Ainsi, le verbe dormir ... surtout à l'indicatif présent ...

—Mais vous vous trompez.

—Oh! si ... Ecoutez.

—Et l'Anglais se mit sérieusement à conjuguer ce fameux indicatif présent:

Je dors.

Tu piones.

Il rouille.

Nous pignons notre chien.

Vous cassez votre canne.

Ils tapent de l'œil.

C'est vrai, lui dit sans broncher Albéric Second, je n'avais pas pensé à cet indicatif présent du verbe dormir ... Vous avez raison, notre langue est hérissée de difficultés pour un étranger.

Ce naïf anglais n'avait étudié le français que près des danseuses de Malibé, et il croyait sincèrement parler la langue de Bossuet.

Dernièrement, un marchand de robinets alla trouver un contrôleur et lui dit:

"Comarade, j'ai grand besoin d'un âne, le mien est malade aujourd'hui; puisque vous vous reposez, ayez donc la bonté de me prêter le vôtre?" — "Mon âne n'est pas ici en ce moment," répondit l'autre. Au même instant l'âne se mit à braire dans son étable. "Comment! mais je l'entends qui braie!" — "Quoi! s'écria le refuseur, vous croyez un âne sur parole plutôt que moi!"

Un horloger de Verviers est en instance pour obtenir du gouvernement l'autorisation de mettre en loterie une pendule mécanique de son invention, représentant le palais de Napoléon Ier, à l'île d'Elbe. Le produit de cette loterie serait destiné à indemniser l'inventeur de ses frais et de ses veilles. Il compte émettre 5,000 billets pour tout le royaume, à raison de deux francs le billet.

La pendule en question est une œuvre vraiment remarquable, dont la conception et l'exécution ont dû coûter à l'inventeur beaucoup de temps et de peines. Prochainement cette pendule sera exposée, au profit des pauvres, dans un local communal, à Verviers. La machine représente, dans son ensemble, l'île d'Elbe, la mer et le continent. Sur la mer on voit voguer huit vaisseaux. A gauche de l'île, on voit le port de Canne, et à droite Paris.

Les heures sont sonnées par l'aigle française, dont le bec saisit une épée et en frappe un canon le nombre de fois voulu. La mécanique fonctionne toutes les heures et produit trois représentations différentes. A la première heure, l'empereur sort de son palais, avec sept personnes de sa suite. A son approche, les deux bataillons de la porte s'ouvrent; les factionnaires lui présentent les armes et se promènent ensuite sous le balcon du palais, l'un à gauche, l'autre à droite, pendant que l'empereur fait le tour de l'île. A son retour, près du palais, les factionnaires lui présentent de nouveau les armes, et dès qu'il est rentré avec sa suite, ils rentrent eux-mêmes dans leurs grottes. L'empereur monte ensuite à la tour du palais pour examiner la mer, et, la trouvant libre, il descend pour s'embarquer avec sa troupe. A la seconde heure, Napoléon s'est embarqué avec trois bâtiments de guerre; il passe la mer et débarque à Canne. A la troisième heure, Napoléon sort de Canne, monté sur son cheval blanc, suivi de ses troupes, d'une pièce d'artillerie et d'un fourgon attelés. Il parcourt le continent et fait enfin son entrée dans sa bonne ville de Paris.

Sait-on bien ce qu'il y a d'or en circulation dans le monde entier? Des monnaies énormes, sans doute, car c'est le mobile et le nerf de tout ce qui se passe ici-bas, de la paix et de la guerre, du commerce et de l'ambition, du crime et souvent de la vertu.

Tout cela tient bien de la place dans l'existence de l'humanité; mais cela en tiendrait bien peu, fondé en un seul lingot; car, dit un journal, d'après les données les plus positives, on calcule qu'un espace de vingt-quatre pieds carrés de superficie, sur sept pieds de haut, contiendrait tout l'or monnayé actuellement en circulation chez tous les peuples de la terre.

La statistique de l'épidémiologie qui, en Angleterre, a frappé les troupeaux, vient d'être publiée. 14,000 animaux ont été atteints. Sur ce chiffre, 12,000 ont péri; mais 5,000 ont été abattus pour prévenir la contagion. 700 et quelques cas de guérison ont été constatés. Ces chiffres représentent une perte énorme, car ils renferment ceux de lord Granville et de miss Coutts, dont la réputation s'étendait bien au-delà de l'Angleterre, et cependant on commence à se rassurer. En effet, les ravages ont été moins considérables qu'on ne le croyait, le mal ne s'étend plus, et l'inspection des viands s de boucherie est faite avec telle mesure de soin, que les craintes du public ont disparu à cet égard.

—Les ouvriers en bâtiment, de Paris, viennent de constituer une société à responsabilité limitée, au capital de 100,000 fr. Cette société prend le nom d'Entreprise générale de travaux de maçonnerie et travaux publics.

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre l'Ordo pour l'année 1866—Léger Brousseau.

Le Calendrier pour l'année 1866—Léger Brousseau.

Départ de l'Europa - J. E. Deschamps.

LETTR. DUNE DAME!

Proche parente d'un des principaux médecins de Montréal.

New-York, 3 décembre 1865.

Messrs. LANMAN et KEMP: L'objet de cette lettre est de vous témoigner ma reconnaissance pour le bien que m'a fait votre Salsepareille de Bristol. Depuis plus de six mois, j'étais affecté d'un Rhumatisme universel, qui par les tortures qu'il me faisait éprouver, m'avait réduite à un état de maigreur extrême. Incapable de me remuer les bras et les jambes, j'étais obligé d'avoir recours à quelqu'un pour me procurer les soins les plus ordinaires. D'après votre conseil j'ai commencé l'usage de votre Salsepareille; mais j'étais si faible, que plusieurs fois j'étais tenté de cesser, car les doses quoique faibles m'agitaient extraordinairement. Enfin j'ai pu insensiblement augmenter les doses, et mes douleurs ont cessé peu à peu, et après en avoir pris huit ou dix bouteilles, je me suis trouvée à peu près guérie. Aujourd'hui, j'ai repris mes petits travaux de ménage, et ne suis plus trop recommandée à ceux qui souffrent, votre excellente préparation.

Je suis, messieurs, votre servante, FELICITE GREHEN, 119, Laurent Street, New-York.

AVIS IMPORTANT. Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la Salsepareille de Bristol, qu'il achète, attendu qu'aucune n'est véritable que celle qui porte la signature de Lanman et Kemp écrite sur l'étiquette bleu qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée soigneusement par LANMAN & KEMP, Droguistes en gros, New-York.

Agents à Québec: John Mussion et Cie; Bowen; J. R. Burke; Bowles et McLeod; E. Giroux; O. Giroux; J. H. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugal; et J.-B. Martel et Cie.

Comment vivre et comment mourir. C'est une chose facile pour un malade de se donner la mort par des purgatifs minéraux aigües; mais il est également en son pouvoir de recouvrer la santé et la force en recourant au seul cathartique qui restaure les fonctions dérangées de la digestion.

gestion et qui expulse les conditions malsaines sans affaiblir le système. Dans les Pâlules sucrées de Bristol il trouvera ce grand desideratum qu'on cherche depuis un temps immémorial, mais en vain. Elles sont recommandées aux dyspeptiques, aux constipés, aux bilieux, aux rhumatismes, aux hydroptiques, en un mot à tous ceux, qui souffrent de maladies provenant de l'estomac, du foie ou des entrailles, comme un moyen de guérison permanente et immédiate. Dans toutes les maladies d'un caractère chronique (particulièrement dans les rhumatismes, les maladies du foie, l'hydroptique et la neuralgie) ou dans celles dont les éruptions sont le caractère distinctif, la Salsepareille de Bristol, pour enrichir et purifier le sang peut être employée avec un avantage infini avec les pâlules. Elles sont connues dans des fioles et peuvent être conservées sans tous les climats.

J. F. HENRY & Cie, Agents-Généraux pour le Canada, 303, rue St-Paul, Montréal; vendu à Québec par tous les droguistes.

Naissance. Le 29 du courant, Madame, Théphile Hamel, a mis au monde un fils.

Obéc. Hier matin, à l'Hôtel-Dieu, après plusieurs semaines de maladie, M. Jean-Marie Anette, âgé de 18 ans, élève de Quatrième au Petit Séminaire de Québec. Ses obsèques ont eu lieu ce mat., à Saint-Roch.

Mercredi soir, à l'âge de 10 ans, 8 mois et 15 jours, Honoré Vézina, fille de feu Priague Vézina. Il sera inhumé, samedi, le 2, à l'église St-Jean-Baptiste, faubourg Saint-Jean. Le convoi partira de la résidence de son frère, Lazare Vézina, rue d'Aiguillon, n. 126. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Hier, à l'hôtel, chez sa mère, Dame veuve O. E. Casgrain, à l'âge de 124 ans, Mlle Marie Casgrain, gère du pensionnat de l'Hôpital-Général de Québec. Le Journal de Québec et le Canadien sont priés de reproduire.

LE GRAND CONCERT déjà annoncé comme devant se tenir à la Chambre d'Assemblée, vu la grande demande de billets, aura lieu à la SALLE MUSICALE, rue St. Louis, VENDREDI, 1er décembre. On pourra se procurer des cartes chez M. Morgan, rue St. Jean, M. Hollowell rue Buade, et chez M. Larue, qui a l'obligeance de prêter le Piano et Harmonium dont on se servira en cette occasion. Le Concert commencera à 8 heures.

Places réservées, 2. 6d. Galleries, 1s. 3d. Québec, 29 novembre 1865.

BANQUE DE L'UNION DU BAS-CANADA. AVIS.

UNE ASSEMBLEE GENERALE des ACTIONNAIRES de la BANQUE DE L'UNION aura lieu au BUREAU de M.M. CHARLES E. LEVEY et CIE, rue St. Pierre, QUÉBEC, MARDI, le 12 DÉCEMBRE prochain, à 11 heures de l'avant-midi, dans le but d'ÉLIRE des DIRECTEURS, etc., vu que plus de Cent Mille Piastres ont été payées, en conformité avec l'Acte d'Incorporation.

CHARLES E. LEVEY, JOHN BURSTALL, JOHN SHARPLES, JOSEPH ROBERTS, T. H. DUNN, MATTHEW G. MOUNTAIN. Québec, 29 novembre 1865—1434 of.

A Vendre.

PRÈS de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier et dans un des plus beaux endroits de la paroisse du Cap Santé, une superbe terre de 2 arpents de front sur environ 35 arpents de profondeur, avec maison neuve, granges, etc., etc., dessus construites. Il y a sur cette terre des indices certains de mines de fer et de peinture. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, au sousigné. J. BTE. TOURANGRAU, Cap Santé. 20 nov. 1865—1426 of.

ORDO.

MAINTENANT prêt et à vendre à la librairie du sousigné, L'ORDO de la province ecclésiastique, Pour l'année 1866. LEGER BROUSSEAU. Québec, 24 novembre 1864.

Vente définitive.

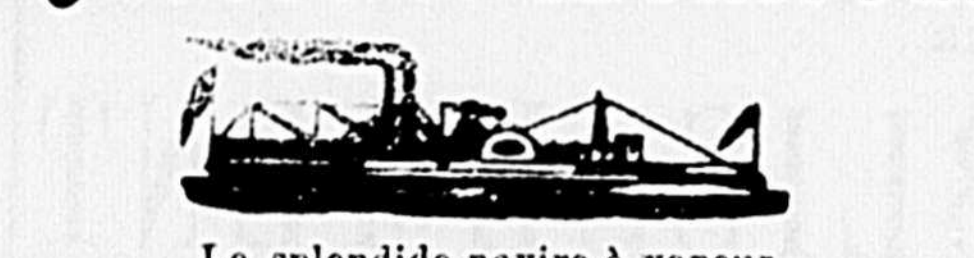


MAISON JACQUES-CARTIER.

Les soussignés ayant décidé de changer, au 1er MARS PROCHAIN, LEUR SYSTEME DE COMMERCE, vendront à des sacrifices qui leur permettront, d'ici à cette date d'écouler tout leur assortiment considérable et varié de MARCHANDISES SECHES, que les acheteurs ont déjà eu l'avantage d'apprécier. VENEZ ET VOYEZ! COTE ET CAPELLIER, No. 30, rue de la Couronne, Saint-Roch-Près du Marché. 27 nov. 1865—1429 12m.

COMPAGNIE RICHELIEU.

Incorporée par Acte du Parlement. LIGNE QUOTIDIENNE DES Vapeurs de la Maille Royale. QUÉBEC et Montréal.



Le splendide navire à vapeur EUROPA, Capitaine J. B. LABELLE.

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTRÉAL Cette après midi à deux heures.

Prix du Passage: GHAMBRE (Repas et lits de Cabine en bas inclus) \$2.50. ENTREREPONT \$1.00.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur ne soit signé à cet effet. Pour particularités s'adresser au Bureau.

J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, le 1er décembre 1865.—1222

AVIS.

Le Conseil Municipal de Portneuf, donnera, le 6 DÉCEMBRE prochain, par adjudication au rabais, certaines réparations à faire au Pont de Portneuf. Pour plus amples informations, s'adresser à FELIX GIGNAC, S. T. du C. M. de P. Portneuf, 29 novembre 1865—1433.



COMPAGNIE DES Vapeurs Océaniques de Montréal. HIVER 1865-66.

Passagers inscrits pour Londonderry, ou Liverpool.

Des billets de retour sont accordés à des taux réduits.

Une ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants: MORAVIAN, 2600 ton - Cap. Ballantine. ACADIAN, 2650 ton - Building. MORAVIAN, 2650 ton - " Aiton. HIBERNIAN, 2434 ton - " Dutton. NOVA SCOTIAN, 2300 ton - " Wylie. BELGIAN, 2200 ton - " Brown. NORTH AMERICAN 1784 ton - " Kerr. DAMASCUS, 1300 ton - " Watta.

Transportant les Mailles du Canada et des États-Unis. L'un des vapeurs ci-dessus désignés ou un autre, laissera LIVERPOOL, tous les JEUDIS, pour Portland, et partira de ce dernier port tous les SAMEDIS, arrétant à Loch Foyle pour recevoir à son bord et débarquer les passagers allant à Londonderry ou en revenant.

Voici les dates de départ: DE PORTLAND. MORAVIAN, Samedi, 2 décem. NORTH AMERICAN, " " 9 " NOVA SCOTIAN, " " 16 " HIBERNIAN, " " 23 " DAMASCUS, " " 30 " PERUVIAN, " " 6 janvier.

Et tous les samedis suivants. PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC A Londonderry ou Liverpool. CHAMBRE, \$12.00, \$76.50 ou \$80.50 selon les accommodations. D'ENTREREPONT, \$31. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Un chirurgien expérimenté se trouve sur chaque vapeur. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE et CIE, Agent. Québec, le 25 nov. 1865.—1243

AMELIORATIONS CONSIDÉRABLES

apportées à la 19me année du journal

LE CONSEILLER DES DAMES

DEMOISELLES

Paraissant le 1er de chaque mois, en livraisons de 48 pages de texte grand in-8.

Littérature, Illustrations, Modes, Musique, Beaux-Arts, Travaux à l'aiguille, Économie domestique, Patrons illustrés, etc.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE: POUR LE CANADA, 25 Francs ou \$5. PAYABLE D'AVANCE.

Les abonnements partent du 1er novembre et se font pour l'année entière.

LE CONSEILLER DES DAMES ET DES DEMOISELLES

CONTIENDRONS CHAQUE NUMÉRO

- 1° Une Chronique sur les principaux faits du mois, pouvant intéresser les Dames et Demoiselles, par Mlle. EMMA PARSON.
2° Des Articles Littéraires: Nouvelles, Variétés, Comédies, Proverbes, Histoires, Voyages, Biographies, Beaux-Arts, Sciences amusantes, Éducation, Morale, Traductions, Poésies, Mosaïque, Enigmes, Chansons et Métagrammes, par M. A. Des-Essarts, Philibert Aubrand, B. Jourin, Jadin, Eugène Nus, F. Ferteuil, A. Dubois, Henri Vierne, Marc Constantin.
3° Une Causerie sur les Mœurs, Devoirs, Usages, ayant pour but de faire comprendre aux femmes la haute portée de leur mission dans la famille et envers la société, par Mme. Julie Ferteuil.
4° La Science de la Ménagère: Économie domestique, Recettes, Conseils, par Mme. Marie de Melcey.
5° Une Revue des Modes du Mois, contenant les renseignements les plus exacts et les plus utiles sur les Modes, par Mlle. BLANCHE DE Sérigny.
6° Des Conseils sur les Travaux, Explications des planches, rédigés avec la plus grande clarté, par Mlle. CLARA KAISER.
7° Sur la Couverture de chaque Mois. Renseignements et Réponses aux demandes des Abonnées.

Le Conseiller des Dames et des Demoiselles sera accompagné, dans le courant de l'année 1865-1866, de:

- 1° 14 Gravures de modes colorées: femmes, jeunes filles, enfants, etc., etc.;
2° 2 Grandes planches de modes: Manteaux et confections (hiver et été);
3° 2 Gravures de modes spéciales de costumes d'enfants (hiver et été), petites Filles et petits Garçons;
Tous les patrons des gravures de modes se trouvent sur les planches accompagnant chaque numéro.
4° 2 Grandes patrons, grandeur naturelle, pour confections (hiver et été), sur grand papier Colombier (1 mètre 20 centimètres de hauteur de sur 86 centimètres);
5° 7 Feuilles (double Jéru saune), contenant plus de 3,000 dessins de broderies et petits travaux de Dames et de Demoiselles;
6° 6 Planches (Jéru saune), Broderies, coins de Mouchoirs, Coils, Chiffes des Abonnées, Alphabets et petits Travaux, etc., etc.;
7° 7 Patrons (Double Jéru saune), grandeur naturelle: Corsages, de robes et Confections, Femmes, jeunes Filles et Enfants;
8° 6 Planches (Jéru saune). Patrons, Robes de bal, Robes de mariées et de première Communion, etc.;
9° 2 Planches spéciales (recto et verso) de Patrons et Costumes d'enfants, petites Filles et petits Garçons;
10° 2 Grandes planches bleues: Crochets carrés, Filets brodés, etc., etc.;
11° 1 Grande planche de tapisserie noire;
12° 1 Grande planche spéciale de guipures, Point de Venise, etc., etc.;
13° 6 Planches de tapisserie colorée: Bouquets, Pantouffes, Bandes, Fauteuils, Chaises, Lambrequins, etc.;
14° 10 Albums de Musique magnifiquement édités, contenant des Études de piano: Valses, Quadrilles, Polkas, Mazurkas, Romances, Rondels classiques, etc., etc., par M. Strasser, Arban, Joubert, Étienne Étling, Fb. Stutz, Demersmann, Decombes, Rousselot, Antonin d'Argenson, Louis Raimbaud, etc., etc.;
15° 10 Planches spéciales (imprimées en bien): Crochets, Filets, Tricot, Guipures, Point de Venise, etc., etc.;
16° 4 Gravures (double format) de Lingeries et Chapeaux;
17° 2 Gravures spéciales de coiffures en cheveux (Dames et Demoiselles);
18° 2 Planches de garnitures de robes;
19° 2 Planches spéciales de passementerie;
20° 1 Aquarelle, copie du charmant tableau de Metz (une Dame à son clavecin);
21° 1 Aquarelle (nature morte), délicieux tableau de sauté à manger.

CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT.

LES SOUSSIGNES en remerciant leurs pratiques et le public en général, leur annoncent qu'ils ont transporté

TOUT LEUR FONDS DE COMMERCE

NOUVEL ETABLISSEMENT

75, Rue St. Joseph, VIS-A-VIS LE COUVENET DES SŒURS DE LA CONGREGATION

ST. ROCH,

ET QU'ILS TIENDRONT TOUJOURS EN MAINS UN Assortiment des plus variés

TELS QUE Draps, Casimirs, Tweeds, Soies Noires et de Couleurs, Etoffes à robes, chapeaux, fleurs, rubans, plumes, etc., etc., etc.

Et toujours à des prix très réduits. G. VEZINA & CIE., 75, Rue St. Joseph, St. Roch.

ASSORTIMENT D'AUTOMNE COMPLET

MAGASIN DE DRAPS

No. 37, Rue la Couronne, P. Couture et Cie.

LA maison ci-dessus, si bien connue par le bas prix de ses marchandises, vient de compléter le plus grand assortiment possible en fait de marchandises de la saison.

DRAP FIN et DOUBLE FOULÉ, DRAP DE CASTOR, DRAP DE MOSCOU et DRAP DE PILOTE,

Sera très considérable et vendu à des prix qui défieront toute concurrence. P. COUTURE ET Cie.

N. B.—On aurait besoin de CINQ COMMIS capables pour l'établissement ci-dessus. 4 oct. 1865—1252.

Vente sans réserve

MAGASIN DE DRAPS

TENU PAR P. COUTURE ET Cie.,

L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE

No. 77, Rue St. Joseph, No. 77, SAINT-ROCH.

LES soussignés, voyant la mauvaise apparence du commerce pour l'hiver prochain ont décidé de fermer à cette époque un de leurs établissements. En conséquence cette fermeture, ils vendront d'ici à ce temps, à des

Prix réduits et sans aucune réserve LE GRAND ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Qu'ils ont en mains, déjà si bien connus par le bas prix et qu'ils sont forcés de sacrifier, acheteurs, venez visiter et vous verrez le bon marché du superbe assortiment de

HARDES FAITES

REDUITES A TRES BAS PRIX, A l'enseigne du Pavillon Rouge, rue Saint-Joseph

NOTA.—Ce qui restera de marchandises au magasin rue Saint-Joseph, sera définitivement vendu par encan. 17 nov. 1865—1253.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LEGER BROUSSEAU

NOTES

GOUVERNEMENTS FEDERAUX passés et présents PAR L'Hon. Thos. D'Arcy McGE, M. R. I. A.

traduit de l'anglais par M. G. GLADU. Prix: 25 cents. Québec 1er septembre 1865,

GRAINES ET PLANTS.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT POUR L'AUTOMNE DE 1865.

ELLWANGER et BARRY ont le plaisir d'offrir, comme par le passé,

leur grand et complet assortiment D'ARBRES FRUITIERS EN PLEIN VENT ET D'ARBRES FRUITIERS NAINS,

VIGNES, robustes et étrangères, anciennes et nouvelles variétés.

FRAISES, et autres petits fruits—de toutes variétés dignes de culture.

ARBRES D'ORNEMENTS, Arbustes à fleur, Arbustes toujours vert, etc.,

ROSES, y compris une belle collection de magnifiques arbres de 3 à 5 pieds de haut.

Une grande collection de nouvelles et belles variétés d'Arbres et Plantes Herbacées (Panicum).

RACINES BULBEUSES DE FLEURS, etc., etc., etc.

Les tiges sont vigoureuses, bien remplies, et en tout de premières classes. Les Plantiers, les Pépiniéristes et les Commerçants sont invités personnellement à inspecter notre assortiment, et à examiner les Catalogues suivants, qui donnent des détails complets, et qui sont envoyés payés d'avance à toute personne qui en fait la demande en incluant des estampilles, comme suit:

Nos. 1 et 2, dix centins chacun; No. 3, cinq centins; No. 4, trois centins.

No. 1—Un Catalogue descriptif et illustré de Fruits.

No. 2—Un Catalogue descriptif et illustré d'Arbres d'ornement, Arbustes, Roses, etc., etc.

No. 3—Un Catalogue de Dahlias, Verbenas, Petunias, et des Plantes choisies pour les jardins d'hiver et couchés chauds, publiés tous les printemps.

No. 4—Un Catalogue de vente en gros ou Liste du Commerce, publié tous les automnes.

ELLWANGER et BARRY, MOUNT HOPE NURSERY, ROCHESTER, N. Y. 11 octobre 1865—1294 6m.

Dr. Jean-B. Blanchet, MEMBRE ET LICENCIÉ EN ART OBSTETRIQUE DU COLLEGE ROYAL DES CHIRURGIENS D'ANGLETERRE,

Licencié du Collège Royal des Médecins de Londres, etc., a transporté son Bureau et sa résidence au No. 12, même rue, ST. STANISLAS,

PIED DE LA CÔTE DE LA PRISON, Haute-Ville. Québec, 20 octobre 1865—1242 12m.

LE CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1866.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE TLOA, ADMINISTRATEUR. MAINTENANT EN VENTE

LE PETIT ALMANACH DU BAS-CANADA, POUR L'ANNÉE 1866

publié par J. N. DUQUET & CIE.,

à l'imprimerie du Canadien, vient de paraître et est en vente chez les principaux libraires de cette ville.

Cet almanach est calculé pour le Méridien de Québec, situé au 46° 49' 12" de latitude septentrionale, et au 71° 10' de longitude occidentale de l'Observatoire Royal de Greenwich, et contient les observations générales pour le temps, le lever et le coucher du soleil, les éclipses, la température pour l'année 1866, un tableau de la Odeur du Banc de la Reine en appel et au criminel, des Cours Supérieurs (Juridiction civile), des Cours de Circuit, le nom des membres du Conseil Exécutif, une foule de connaissances utiles, la Cuisine Canadienne, l'Horoscope pour tous les mois de l'année, etc.

A vendre en gros et en détail A LA LIBRAIRIE DU "CANADIEN," No. 21, rue La Montagne, Basse-Ville, QUÉBEC.

Québec, 6 novembre 1865.

Dr. P. Desjardins, RUE DES FOSSÉS, No. 84.

Pres la Rue de la Couronne. Québec, 31 mai 1865—1263 12m.

LA ST. JEAN-BAPTISTE

QUÉBEC 1865.

SOUS ce titre, les Éditeurs du Canadien viennent de publier une brochure contenant:

"Le compte-rendu de la Fête Nationale à Québec en 1865"; "Le sermon de l'Abbé Chandonnet"; "Le Discours de M. P. G. Huot, M. P. P.;" "La Causerie de M. Hector Fabre"; "La chanson de la St. Jean-Baptiste, par un Français-Canadien"; "La liste complète des officiers de la Société St. Jean-Baptiste pour l'année 1865, comprenant les noms des officiers de la section St. Sauveur."

Cette publication forme une jolie petite brochure de près de 100 pages, qu'on peut se procurer à la LIBRAIRIE DU CANADIEN, 21, Côte La Montagne, Basse-Ville et chez les principaux libraires pour la modique somme de

QUINZE SOUS. Québec, 26 juillet 1865—1317.

VINS FRANÇAIS ET AUTRES

En vente à la Librairie de LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade Haute-Ville.

CHARLES SAUTERNE, SAUMUR, BEAUJOLAIS, BRAUNE, CHATEAU MARGAUX, HAUT BRION, CHATEAU LAFITE, POMARD, ROMANCE, CHAMPAGNE, FINE COGNAC, SHERRY, PORTO, MADERE.

Québec 2 novembre 1864.

LE DOCTEUR LA RUE

est établi son domicile et son BUREAU de consultation au No. 16, rue Ste. Ursule, où on peut le consulter à toute heure et surtout de 9h. à 10h. A. M. et de 4h. à 7h. P. M. Québec, 26 mai 1865—1259 6m.

HUILE IODEE DE J. PERSONNE

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi, Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODEE DE PERSONNE remplace avec avantage, dans la plupart des cas, l'Huile de Foie de Morue, qui, par son odeur et sa saveur provoque un dégoût prononcé, que beaucoup de malades ne peuvent surmonter, et qui est toujours d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet "Que dans les cas curables, la guérison ou tout au moins des modifications heureuses ont été obtenues plus promptement obtenues avec l'Huile de J. Personne qu'avec celle de Foie de Morue" et déclare "qu'elle présente beaucoup d'avantages" sur "cette dernière."

Tout prouve en effet que l'Huile de Foie de Morue doit ses propriétés essentielles à l'Iode qu'elle contient, et qu'elle est de plus en plus sophistiquée dans le commerce, au point que certaines Huiles ne contiennent que des traces d'Iode. Par suite, son action sur l'économie devient incertaine et souvent à peu près nulle.

L'Huile de J. Personne, au contraire, identique dans sa composition, possède une action toujours certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son odeur et sa saveur diffèrent peu de celle de l'Huile d'Amouilles douces, elle est facilement supportée par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du pignon, dans quelques Maladies de la peau, comme le loup (d'après Rongéant), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'Huile de J. Personne, dans les Hôpitaux, a été de 60 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à bouche), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir. C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL. L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont incrustés les mots: Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui, et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE. P. S. Les flacons ayant contenu l'Huile, étant très-difficiles à nettoyer, ne seront pas repris, et on fera bien de les briser, sans que des personnes peu scrupuleuses ne puissent pas s'en servir pour tromper les malades, en leur livrant, sous le nom d'Huile de J. Personne, une huile inerte ou mal préparée.

L'auteur se réserve le droit de propriété et de traduction dans les États étrangers, conformément aux règlements conclus entre la France et ces États pour la garantie de la propriété littéraire.—Toutes les formalités prescrites à cet effet ont été remplies.) A vendre chez

LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, rue Buade, Haute-Ville.

COUP-D'ŒIL SUR LE CANADA ET LA COLONISATION.

ON peut se procurer cette récente brochure de M. STANISLAS DRAPPAU, sur la Colonisation, à la Librairie du soussigné, moyennant 125 centimes par copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer.

LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 6 octobre 1864.

COURS DE TENUE DES LIVRES, en partie double et en partie simple, divisés en trois parties, comprenant: 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usités en commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 31 mai 1865—1263 12m.

H. BLANCHET, CHIRURGIEN.

N. 9, RUE DU PALAIS, (Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.)

LE DR. BLANCHET prête une attention particulière au traitement des maladies Chirurgicales. Québec, 7 juin 1865—1269

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ORNITHOLOGIE

DU CANADA: Classification et nomenclature du "Smithsonian Institution" de Washington.

Par J. M. LENOIRE. PRIX HUIT SOUS. Petite brochure maintenant en vente à la Librairie de LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 20 mai 1864

AVIS.

L'ENTREE de la Salle d'Exercice, rue St. Louis, ne sera permise à l'avenir, pour le soir qu'aux personnes munies d'une CARTE d'admission, laquelle peut être obtenue en s'adressant soit aux Chefs ou Majors de Bataillons, Capitaines de Compagnies ou au Major de Brigade.

L. T. SUZOR, Lt.-Colonel. M. B. Québec, le 24 octobre 1864—1148

MOULIN A FARINE A LOUER.

UN moulin à farine contenant 3 paires de moulanges pour l'Avoine et 2 paires de moulanges pour le Blé, très-avantageusement situé pour le commerce, sur le bord du Fleuve du St. Laurent à 3 lieues de Québec.

Un magnifique lot de grève est attaché au moulin et pourrait très bien être utilisé pour un foulon. S'adresser à E. G. CANNON, N. P. Québec, 9 mai 1864

NOUVEAUX TAMPONS - EFFAÇOIRS

destinés à faire disparaître sans eau ni salive les traces de crayons sur l'ardoise.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de cette utile article, principalement à l'usage des élèves des Pensionnats, des Collèges et autres maisons d'éducation.

A vendre en gros et en détail à des prix très modiques. LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 11 octobre 1865.

L'ORAISON FUNEBRE DU GENERAL DE LA MORICIERE

LE HERO DE CASTELFIDARDO Par Mgr. DUPANLOUP, Evêque d'Orléans.

Avec un magnifique portrait photographique du général exécuté d'après une photographie de Paris, par M. ALEX. FRASER.

Tous les catholiques doivent tenir à conserver ce chef-d'œuvre d'éloquence et avoir dans leurs albums de famille, le portrait de l'illustre défenseur de notre Saint-Père le Pape.

Prix de la brochure, portrait compris: TRENTE SOUS. Ainsi que le prix ordinaire d'une photographie, le public aura à la fois, le discours de Mgr. d'Orléans et le portrait du général de La Moricière.

En vente à la Librairie du Canadien, côte de St. Bas-Ville, et chez les principaux libraires. J. N. DUQUET & CIE., Libraires-Éditeurs. Québec, 10 novembre 1865.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC

Québec, 31 octobre 1865. DURANT le mois de Novembre, les Mails pour le Royaume-Uni, par la ligne canadienne, via St. Laurent, seront formés à ce bureau tous les Samedis, le 4, 11 et le 18 de NOVEMBRE, à 7.00 A. M.

Un sac supplémentaire à 8.30 A. M. Et vis-à-vis Portland le Jeudi, le 24 de Novembre à 4.30 P. M. Un sac supplémentaire à 6.00 P. M.

PAR LA LIGNE CANADIAN VIA NEW-YORK: Les samedis du 11 et du 25 novembre à 5.00h. P. M. Et par la voie de Boston, avec les mails d'Halifax, de Terre-Neuve et de la Bermuda les lundis du 6 et du 20 novembre à 5.00h. P. M.

Toutes les lettres mises à la poste pour les Saes Supplémentaires doivent être payées d'avance par estampilles. Toutes les lettres enregistrées doivent être présentées à la poste quinze minutes avant les heures fixées pour la fermeture des Mails.

J. SEWELL, Maître de Poste. Québec, le 3 novembre 1865—1414

Compagnie du Richelieu.

AVIS. Le et après le VINGT du courant, le fret sur les bateaux à vapeur de la Compagnie du Richelieu, sera de VINGT-QUINZ CENT au-dessus du tarif.

J. E. DESCHAMPS, Agent. 20 nov. 1865.—1425.

Dr L. J. A. SIMARD, Médecin-Oculiste et Auriste, professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 18, RUE ST. LOUIS: Consultations à toutes heures. Québec 3 octobre 1865.

NOUVELLE PUBLICATION D'UNE GRANDE IMPORTANCE.

LE NOUVEAU TESTAMENT

DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST TRADUIT DE LA VULGATE EN FRANÇAIS AVEC DES NOTES

Explicatives, Morales et Dogmatiques pour en faciliter l'intelligence PAR Mgr. CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON

EVEQUE DE TLOA Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, etc.

Publié avec l'approbation et à l'invitation de tous les Evêques de la Province. ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LÉGER BROUSSEAU.

LE NOUVEAU TESTAMENT, dit l'auteur de cette traduction, dans son introduction, "c'est par excellence le Livre des Chrétiens." Ce livre divin devrait donc se trouver dans la bibliothèque de toutes les familles chrétiennes, capables de le lire, et y tenir la première place.

Ce qui a empêché jusqu'ici un grand nombre de personnes d'avoir et de lire le Nouveau Testament, c'a été d'abord la difficulté d'en trouver une traduction approuvée comme elle doit l'être; puis la peine, et souvent l'impossibilité pour elles d'en comprendre le texte.

Ces deux difficultés sont levées par la traduction que nous annonçons aujourd'hui. L'autorité de celui qui la donne au public en garantissant la fidélité, et le grand nombre de notes dont il l'a accompagnée, "en faciliteront l'intelligence" à tous les lecteurs.

Nous osons donc nous flatter que les catholiques de cette province parlant la langue Française se réjouiront de la publication du Nouveau Testament que nous leur offrons aujourd'hui, et s'empresseront de se le procurer. Québec, 15 novembre 1865.

LES ANCIENS CANADIENS

PAR PHILIPPE AUBERT DE GASPE, DEUXIEME EDITION. REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de LÉGER BROUSSEAU, N. P. 7, rue Buade Haute-Ville.

PETIT RECUEIL DE CANTIQUES

A L'USAGE DES MISSIONS, RETRAITES, NEUVAINES ET CATECHISMES.

LE soussigné offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 CANTIQUES choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catechismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté le M. T. DE FLAIN-CHANT. Ce Recueil de Cantiques a été compilé et corrigé par le Révérend M. C. MARQUIS, et a reçu l'approbation de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez LÉGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

A Vendre.

LES six dernières années du COURRIER DU CANADA, complètes. S'adresser à EPIPHANE LEFRANÇOIS, 43, Rue des commissaires, St. Roch, Québec, 25 septembre 1865.

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq volumes par GORRES, et traduit de l'Allemand, par M. CHARLES SAINTE-FOI, auteur des "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme", relié.

A vendre chez LÉGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

CARTES A JOUER de tous les goûts, avec boîte ou sans boîtes.

A vendre chez LÉGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

CONDITIONS DU COURRIER DU CANADA

Prix de l'abonnement: (Invariablement d'avance.) CANADA:—Un an \$4.00 Six mois 2.00 Trois mois 1.20

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:—Un an \$6.00 NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK, ANGLETERRE, Trois mois 3.00 FRANCE—Un an 50 francs. Six mois 25 francs. Trois mois 15 francs.

Tarif des Annonces. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous, \$50 50. Pour chaque insertion subséquente, 50 125. Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de \$25 par ligne pour la première insertion, et de 25c. pour les insertions subséquentes.

Reclames:—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAUD. Toutes lettres d'argent, demandes d'annonces et réclamations, doivent être adressées à M. LÉGER BROUSSEAU, propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis la Presbytère, (Franco)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire, 7, Rue Buade, vis-à-vis la Presbytère. QUÉBEC